

5.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230123-315116-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 2 février 2023

Affiché le 2 février 2023

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 23 JANVIER 2023
SEANCE DU 23 JANVIER 2023**

Suite à la convocation en date du 9 janvier 2023

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, François-Xavier CADART donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Christine DECODTS donne pouvoir à Barbara BAILLEUL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Christian POIRET, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Luc MONNET, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Françoise MARTIN, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Michel LEFEBVRE donne pouvoir à Maryline LUCAS, Valérie LETARD donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Frédérique SEELS donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Doriane BECUE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP.

Absent(e)(s) : Julien GOKEL, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ.

OBJET : Rapport 2023 sur la situation du Département en matière de développement durable - année de référence 2022

Vu le rapport DTT/2023/40

Vu l'avis en date du 16 janvier 2023 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement,

DONNE ACTE:

- à l'unanimité au Président du Département du Nord de la présentation du rapport annuel 2023 sur la situation en matière de développement durable du Département du Nord - année de référence 2022.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 11.

54 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames DELRUE et FAHEM, ainsi que par Messieurs BARTHOLOMEUS, BAUDOUX, BERNARD, CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, LEBLANC, MANIER, RINGOT et SIEGLER (porteur du pouvoir de Monsieur VERFAILLIE).

Madame BECUE (porteuse du pouvoir de Madame TONNERRE-DESMET), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision et avait donné pouvoir à Madame COEVOET. Il n'est pas tenu compte du pouvoir de Madame TONNERRE-DESMET pour cette affaire.

Monsieur CAILLIERET avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Mesdames CIETERS, SANCHEZ et ZOUGGAGH, présentes à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DÉPARTEMENT DU NORD

Année de référence 2022

Nord

le Département est là →

Préambule

La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Loi Grenelle 2, a introduit pour les Conseils départementaux l'obligation de présenter un rapport annuel sur leur situation en matière de développement durable.

Il est présenté au Rapport d'orientation budgétaire car il constitue un outil d'aide à la décision annuelle pour débattre et planifier des actions qui visent à répondre aux cinq finalités suivantes :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Le rapport couvre les champs des politiques tournées vers les territoires et les habitants, le fonctionnement interne du Conseil départemental ainsi que les principes de gouvernance mis en place.

Le Conseil départemental du Nord a adopté le 18 novembre 2019 le cadre d'une nouvelle stratégie ambitieuse de transition écologique et solidaire : Nord Durable.

Trois objectifs majeurs à horizon 2040 ont été fixés :

- La neutralité carbone pour le patrimoine et les activités départementales ;
- Tendre vers la zéro artificialisation nette pour les opérations du Département hors voirie ;
- 10% d'autonomie alimentaire des territoires du Nord.

Le plan « Nord Durable » décline en 59 actions les 20 engagements adoptés en 2019 en matière d'administration durable et de politiques publiques départementales dans le respect des objectifs fixés.

La 12^e édition du Rapport annuel de développement durable présente :

- Le bilan de la situation de la collectivité au regard du développement durable à travers des actions menées en 2022 aussi bien en interne avec l'administration durable qu'en externe avec les politiques publiques ;
- Les perspectives que le Département entend emprunter dans les années à venir en faveur de la transition écologique et solidaire Nord Durable.

En annexe sont présentés le premier bilan annuel du Plan de déplacements de l'administration 2022-2024 voté en mai dernier et le bilan des émissions de gaz à effet de serre du Département au cours de l'année 2021.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

Administration durable (volet interne)	4
Politiques publiques (volet externe)	17
1^{er} bilan annuel du Plan de déplacements de l'administration 2022-2024	30
Le bilan des émissions de gaz à effet de serre du Département - Année 2021	35

Administration durable

3 axes / 10 engagements

Axe 1 : Mobilités durables		Axe 2 : Consommations durables		Axe 3 : Pratiques durables	
1	<i>Déplacements intelligents</i>	4	<i>Administration zéro déchet</i>	9	<i>Si on s'y mettait tous</i>
2	<i>Covoiturer malin</i>	5	<i>Zéro plastique</i>	10	<i>Cultiver l'esprit durable</i>
3	<i>En deux roues, c'est mieux</i>	6	<i>Moins de papier Sobriété numérique</i>		
		7	<i>C'est pas la centrale ici</i>		
		8	<i>Rien ne se perd, tout se recycle</i>		

Administration durable

Chiffres-clés

1



52 % de la flotte en véhicules émettant moins de 110 g de CO₂/km

2



286 agents inscrits dans la communauté « Le Nord covoiture »

3



96 nouvelles places de stationnement vélos

4



Valorisation de près de **59** tonnes de déchets produits par les services

5



473 kits de contenants réutilisables distribués aux agents

6



-28 % d'impressions par rapport à 2019

7



100 % d'énergie verte pour l'électricité et 3 % sur le gaz en production locale

8



31 ateliers de sensibilisation à la biodiversité pour les agents

9



142 agents Colibris

10



100 actualités « administration durable » publiées

Chiffres-clés en 2022

- -1,25 % de km parcourus par rapport à 2019 (période de janvier à septembre) par les véhicules de la flotte
- Poursuite des acquisitions de véhicules électriques : 5 nouveaux véhicules
- 8,5 % de la flotte en véhicules propres (hybrides et électriques)
- 4 507 agents télétravailleurs (parmi les métiers compatibles avec le travail à distance)
- 52 % de la flotte en véhicules émettant moins de 110g de CO2/km
- 88 cartes Pass Pass sur les sites lillois pour les trajets professionnels en transports en commun

Actualisation du Plan de déplacements de l'administration

Le Département a voté la 3^e édition de son Plan de déplacements d'administration (PDA) 2022-2024 avec deux objectifs forts :

- Réduire à 50 % maximum l'utilisation de la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail, tendre vers 25 % d'utilisation des transports en commun, 15 % des modes doux et 10 % de covoiturage ;
- Baisser d'1/3 en kilomètres les déplacements à énergies fossiles par rapport à 2019.

Le précédent PDA 2018-2021 a connu un bilan très positif avec 24 actions réalisées, 1 en cours et 2 non réalisées sur les 27 actions votées.

La majorité des actions de ce PDA concerne des actions internes à notre collectivité mais au travers des politiques publiques de Nord durable, le Département agit également pour une mobilité durable. On peut par exemple citer l'accompagnement des collèges dans la mise en place des Plans de Déplacements des Etablissements Scolaires, les Appels à projets « Mobilités innovantes en milieu rural » ou encore la politique cyclable du Département.

Accompagnement du Département pour élaborer sa stratégie de transition énergétique et de décarbonation de sa flotte de véhicules légers (incluant la mobilité active) et poids lourds.

Le Département a lancé un marché public afin d'être accompagné dans l'élaboration de sa stratégie de décarbonation à court, moyen et long terme et répondre à la question suivante : quel parc de véhicules légers, dont mobilité active, et poids lourds souhaitons-nous avoir et quelle stratégie de renouvellement adopter dès aujourd'hui ?

Les enjeux de cette démarche sont multiples :

- Réduire les gaz à effet de serre et s'inscrire dans une démarche de sobriété énergétique ;
- Optimiser les coûts ;
- Décider en lien avec une analyse du cycle de vie ;
- Expérimenter et innover ;
- Prendre en compte les différents territoires et usages ;
- S'intégrer à d'éventuelles démarches territoriales en faveur d'une mobilité décarbonée ;
- Développer une approche prospective prenant en compte les prochaines réglementations ;
- Proposer des recommandations pour un accompagnement au changement à court, moyen et long terme et atteindre les objectifs.



Déploiement des cartes Pass Pass

Le Département a lancé cette année le déploiement des cartes Pass Pass sur la métropole lilloise afin de favoriser l'utilisation des transports en commun lors des déplacements professionnels et de réduire l'utilisation de la voiture.

Une expérimentation avait été lancée en 2020 sur 7 sites de la métropole lilloise. À ce jour, ce sont plus de 20 services qui sont équipés de bornes de recharge, avec 88 cartes.

Perspectives 2023

- Mise en œuvre de la stratégie de décarbonation de la flotte de véhicules départementale dès 2023
- Réduire d'un tiers, en kilomètres, les déplacements à énergies fossiles d'ici les deux prochaines années
- Réaliser les actions inscrites dans le PDA

Chiffres-clés en 2022

- 13 demandeurs du Forfait mobilités durables au titre du covoiturage pour l'année 2021
- 286 agents inscrits dans la communauté « Le Nord covoiture » sur Pass Pass Covoiturage
- 1 719 agents ont entre 1 et 20 covoitureurs potentiels à moins de 5 kilomètres de chez eux

Actualisation des modalités d'attribution du Forfait mobilités durables

Dès 2020, le Département du Nord a mis en place le Forfait mobilités durables (FMD) à destination des agents utilisateurs de cycles pour leurs déplacements domicile-travail.

À partir de 2021, la collectivité a élargi les modes de transport éligibles au covoiturage en tant que conducteur ou passager.

Une délibération sera présentée au Conseil départemental en début d'année afin de proposer l'application des nouvelles modalités à la suite de la parution d'un décret.

Sensibilisation des agents au covoiturage

Au-delà des animations réalisées dans le cadre de la semaine de la mobilité autour du covoiturage, cette année, a été expérimentée au sein du bâtiment des Arcuriales à Lille une démarche de sensibilisation des agents plus personnalisée. Une employée de la plateforme Pass Pass Covoiturage est venue à la rencontre des agents du bâtiment pour leur présenter les fonctionnalités offertes par la plateforme (communautés, covoitureurs, aires de covoiturage, etc.).

D'autres sensibilisations sont prévues en 2023 et se poursuivront tout au long de l'année.



Perspectives 2023

- Assouplir les conditions d'octroi du Forfait mobilités durables à la suite de la parution du décret d'évolution des modalités d'attribution du FMD
- Convertir au moins une place de parking en place de covoiturage pour tous les parkings départementaux
- Sensibiliser les agents au covoiturage

Chiffres-clés en 2022

- 96 nouvelles places de stationnement vélos
- 259 agents bénéficiaires du Forfaits mobilités durables au titre du vélo en 2021
- 58 agents aidés pour l'acquisition d'un vélo ou d'une trottinette
- 23 ateliers de réparation de vélos organisés

10 nouveaux parkings vélo

10 parkings vélos en cours ou déjà livrés en 2022 :

- Hellemmes - Médiathèque départementale du Nord : 18 places
- Dunkerque - Centre 3 Ponts / site Neptune : 16 places
- Lille - Hôtel du Département : 14 places
- Hellemmes - MNS Hellemmes : 12 places
- Lille - MDIEL Jean Sans Peur : 10 places
- La Madeleine – MNS : 10 places
- Pont-à-Marcq – MNS : 6 places
- Cysoing – MNS : 5 places
- Lille - MNS Lille-Sud : 3 places
- Lille - Archives départementales : 2 places



Des ateliers pour réviser et rouler !

En 2022, les ateliers d'entretien des vélos proposés par le « Monsieur Vélo » en charge du parc des vélos au service véhicules légers de la Voirie, ont eu le vent en poupe !

Avec son atelier nomade, il a proposé 23 animations dans différents sites du Département au cours desquelles il a pu réviser les vélos de service et aussi guider les agents dans l'entretien et les petites réparations de leur vélo personnel.

Ce sont ainsi près d'une centaine de vélos qui ont été révisés : prêts à rouler !

Aide financière du Comité des œuvres sociales

Le Comité des œuvres sociales propose aux agents qui le souhaitent différentes aides pour l'acquisition d'un vélo (classique ou électrique) ou d'une trottinette électrique pour effectuer leurs trajets domicile – travail :

- sous la forme d'un prêt ;
- sous la forme d'une aide forfaitaire.

58 agents ont ainsi bénéficié d'une de ces aides du Comité des œuvres sociales.

Perspectives 2023

- Poursuivre la construction de parkings vélos (6 parkings/59 places programmées)
- Proposer des vélos de service à assistance électrique dans les pools en central et en territoires
- Ouvrir le parking « mobilités douces » du nouveau forum à Lille
- Mettre à disposition pour une durée limitée un vélo de service aux agents souhaitant tester le vélo sur leur trajet domicile-travail
- Poursuivre les expérimentations en équipement (vélo pliant, trottinette) et en matériels adaptés aux différents métiers (ex. visites de puéricultrice à domicile/ agents ruralité)

ACHAT DURABLE

Schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables (SPASER)

Chiffres-clés en 2022

- Plus d'un tiers des marchés de l'année 2022 comportaient un volet environnemental
- 348 marchés en cours d'exécution comportaient un volet social

Mise œuvre de la clause de progrès

La clause de progrès est un outil contractuel qui permet la renégociation périodique entre le Département et l'entreprise retenue de certains termes et conditions d'exécution du marché dans l'objectif d'améliorer par étapes la qualité environnementale. Cette clause a été intégrée dans deux marchés du Département :

- la mise en place des chèques d'accompagnement personnalisés pour la Direction des finances et du conseil en gestion en lien avec la Direction de l'insertion professionnelle et de la lutte contre les exclusions,
- le marché d'acquisition de vêtements professionnels de la Direction des moyens généraux qui sont actuellement en cours d'exécution et d'expérimentation de la clause.

Expérimentation du bordereau vert pour les fournitures de bureaux

Le renouvellement du marché de fournitures de bureaux de la Direction des moyens généraux a permis une mise en œuvre de plusieurs objectifs du SPASER.

Dans une perspective de sobriété, tout d'abord et en considération notamment des évolutions des pratiques liées à la dématérialisation, un passage en revue global de la quantité de références a permis d'aboutir à une réduction de leur nombre tout en répondant aux besoins.

Dans les exigences du marché, un critère environnemental fixé à 30% des points, ainsi qu'un bordereau « vert » prévoyant la traçabilité des produits et leurs taux de recyclabilité ont été mis en œuvre pour opérer le choix des offres.

Bonification Nord Durable dans l'attribution des subventions départementales

Pour amplifier le rôle moteur du Département dans la coopération avec les partenaires comme prévu dans le SPASER, une bonification Nord Durable a été expérimentée dans le cadre de l'attribution des subventions et Aide départementale aux villages et bourgs.

51 projets ont bénéficié de cette bonification pour un montant de 721 683 €.

Cette bonification vient valoriser les communes et EPCI incluant dans leurs projets un volet social et/ou environnemental.

Perspectives 2023

- Mettre en œuvre un chantier « indicateurs » : élaboration, validation, calcul, ...
- Communiquer autour de l'achat durable et de l'actualisation du SPASER
- Lancer des actions de sensibilisation à l'achat durable dans les services
- Expérimenter l'analyse en cycle de vie
- Extension du bonus Nord durable aux Projets territoriaux structurants

Chiffres-clés en 2022

- Valorisation de près de 59 tonnes de déchets produits par les services
- 43 500 masques collectés et recyclés
- 22 marchés durables à la Direction des moyens généraux
- 18 000 mégots collectés pour être recyclés

Zéro déchet et accompagnement social

Dans le cadre de l'accompagnement social et du zéro déchet, trois projets ont vu le jour en 2022 :

- Démarrage de l'expérimentation avec 30 professionnels du social des Flandres et de la Métropole Lilloise. Ces derniers ont suivi une formation action de 4 jours en lien avec le Centre national de la fonction publique territoriale ;
- Distribution de flyers « Zéro Déchet » par les professionnels engagés vers les publics accompagnés ;
- Accompagnement des professionnels tous les 2 mois : retour d'expériences, supports méthodologiques, rencontre des structures territoriales impliquées dans le développement durable.

Valorisation des déchets triés sur les sites départementaux

Sur l'année 2022, ont été valorisés :

- 48,6 tonnes de papier
- 5 tonnes de bouteilles plastiques
- 2,7 tonnes de canettes
- 2,3 tonnes de gobelets

Collecte et recyclage des mégots de cigarettes

Une startup régionale, Tchao Mégot, basée à Hermes dans l'Oise a proposé au Département de collecter les mégots de cigarettes pour les recycler. Les papiers et restes de tabac sont compostés. Les filtres de mégots sont dépollués pour créer un matériau isolant. Le circuit de transformation des mégots se situe dans le nord de la France.

Ainsi, depuis juillet, une collecte de 18 000 mégots a été faite sur 4 sites départementaux.

En parallèle, la Direction des moyens généraux étudie les possibilités d'équiper les agents départementaux de doudounes issues de mégots recyclés via le marché.



Perspectives 2023

- Sensibiliser au zéro déchet les professionnels des Maisons Nord Solidarité en vue du déploiement du projet aux autres directions territoriales
- Poursuivre l'accompagnement des professionnels médico sociaux engagés
- Maintenir la dynamique engagée en poursuivant les projets initiés à la suite de la formation du Centre national de la fonction publique territoriale
- Continuer à déployer des aérocomposteurs dans les collèges (Jean Rostand à Armentières)

Chiffres-clés en 2022

- 268 fontaines à eau déployées sans gobelet jetable pour les agents
- 112 gourdes en inox en test auprès des agents Colibris
- 473 kits de contenants réutilisables distribués dans les services

Installation de 268 fontaines dans les services

Les fontaines « bonbonnes » et les fontaines « réseau » permettent l'approvisionnement en eau des agents en évitant le recours aux bouteilles plastiques. Il y en a actuellement 268 sur l'ensemble des sites.

Seuls les gobelets en PLA sont maintenus pour le public. Ces gobelets sont recyclés via le tri mis en place sur l'ensemble des sites.

Les contenants durables prennent leurs marques

473 kits de contenants réutilisables ont été distribués dans les services afin de remplacer les bouteilles et les gobelets jetables lors des réunions.

Une gourde a également été testée et approuvée par les agents Colibris.

Opération zéro plastique à la Maison Nord Solidarités de Douai Arleux

Les agents Colibris ont sensibilisé les 60 agents de la Maison Nord Solidarités de Douai Arleux aux impacts du plastique sur l'environnement et aux alternatives pour le remplacer.

Une exposition a été présentée : « C'est quoi le plastique ? Santé et plastique ? Quelle eau boire ? »

Un challenge « zéro bouteille plastique » a également été lancé lors de cette opération. Actuellement, plus de 130 bouteilles plastique sont jetées chaque mois sur le site.



Perspectives 2023

- Installer 7 fontaines à eau au sein des garderies des espaces naturels du Nord.
- Créer un kit « nouveaux arrivants » avec des éléments 100% durable
- Mettre en œuvre un marché de jouets en bois ou autre matière dans le respect des normes sanitaires et de sécurité au sein des structures de la DGA Enfance
- Déployer des kits pour les salles de pause dans les collèges.
- Inscrire le zéro plastique dans le plan d'actions déménagement/ emménagement vers le nouveau Forum

Chiffres-clés en 2022

- -28 % des impressions par rapport à 2019
- 122 kits de visioconférence installés dans les salles de réunion
- 7 100 PC portables
- 98 % des sites totalement équipés en wifi
- 2 702 téléphones voix (+29 % / 2020) et 4 086 smartphones (+63 % / 2020)

Généralisation et application de la politique d'impression

La politique d'impression a été diffusée à l'ensemble des agents en juillet 2022. Elle rappelle à tous la nécessité d'imprimer utile et d'éviter impérativement les impressions couleurs qui pèsent davantage sur le budget et sur l'environnement.

Le nombre des matériels est réduit de 23 % passant de 858 périphériques à 662, les imprimantes individuelles sont quant à elle supprimées. L'accès à la couleur est réduit. Le marché notifié en 2022 prévoit que le parc est composé de matériels issus à 21 % du réemploi ou de la réutilisation. Le déploiement commencera début décembre et se poursuivra jusqu'au printemps 2023.

L'objectif de réduction de 50 % des impressions nécessite de moderniser les processus en garantissant un fonctionnement fluide des services et la conformité au RGPD et aux règles d'archivage. La politique d'impression a été présentée aux assistantes de direction.



Des pistes à l'étude pour les économies d'énergie

- Extinction des postes de travail fixe ou portable allumés ou en veille, à une heure définie
- Mise en veille de l'ensemble des bornes wifi dans tous les bâtiments du Département le soir
- Sollicitation du fabricant des copieurs sur la possibilité d'éteindre à distance les copieurs de manière automatique
- Des travaux ont été menés sur des tests d'augmentation de la température de déclenchement du refroidissement de la salle des serveurs afin de passer de 19 à 21 degrés

L'accompagnement vers de meilleurs usages numériques

La sensibilisation pour l'utilisation des espaces collaboratifs et la diminution des pièces jointes attachées aux mails se sont poursuivies avec la sensibilisation du réseau des assistantes de directions.

Une sensibilisation à la sobriété numérique dans le cadre d'un séminaire dédié a été réalisée auprès des colibris pour qu'ils diffusent les bons messages dans les services.

Le déploiement des kit Visio dans les salles de réunions doit améliorer le confort pour les agents à distance et en présentiel. 122 kits ont ainsi été installés sur les différents sites répartis sur le territoire.

Perspectives 2023

- Déployer un nouveau parc de copieurs au premier trimestre
- Adapter le processus de suppression des boîtes mails dans le cadre du déploiement de Microsoft Office 365
- Améliorer la gestion des répertoires bureautiques, sur la base d'une méthodologie partagée afin notamment de réduire les volumes de stockage

Chiffres-clés en 2022

- 100 % d'énergie verte pour l'électricité
- 3 % de biogaz dans le gaz acheté par le Département
- 8 collèges raccordés au chauffage urbain dont 3 en 2022
- 7 Maisons Nord Solidarités suivies et accompagnées par le service énergie grâce à l'outil SOBRE
- Accompagnement des Maisons Nord Solidarités par le service énergie avec visites in situ
- Formation par le service énergie des Services Civiques de la Direction des collèges aux économies d'énergie
- Formation des référents énergie en Maisons Nord Solidarités

Vers une transition énergétique des bâtiments (hors collèges)

Le Département a passé de nouveaux marchés de maintenance « Chauffage Ventilation Climatisation » pour une durée de 5 ans avec pour objectif le suivi de la consommation et de la maîtrise des installations de chauffage et de ventilation.

Suivi des consommations dans 54 bâtiments sociaux

Suivi des plans d'actions

Évolution de la démarche avec SOBRE vers la Sobriété

Avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé, le Département a mis en place un suivi des consommations énergétiques, une planification de plans d'actions et de communications auprès des techniciens et des utilisateurs.

Une formation et de l'information à la sobriété sont dispensées aux référents identifiés sous format de « fresque du climat » par l'évolution de notre plan d'actions avec SOBRE.



Complétude et exploitation du logiciel de suivi des consommations

L'ensemble des données de comptages a été importé dans le logiciel pour un suivi plus complet et précis de tous les fluides.

L'expérimentation d'ajout de points de comptages d'eau potable en télérelève est en cours sur deux bâtiments afin de voir si on peut par la suite généraliser le dispositif.

Perspectives 2023

- Déployer « Energies Manager » par arrondissement pour l'assistance à la maîtrise des consommations
- Former les agents à la sobriété énergétique
- Suivre précisément les consommations et les températures
- Organiser 5 sessions de la fresque de la sobriété à destination des agents
- Développer un projet de solarisation de certains bâtiments
- Lancer une étude afin de renforcer le Système de management de l'énergie et aboutir à la certification de cette activité (ISO 50001)

Chiffres-clés en 2022

- 2 ateliers « repair café » lors de la semaine du réemploi
- 23 annonces mises en ligne sur le site de la ressourcerie (dons entre agents)
- 42 sites de collecte dans le cadre des dons des agents pour la semaine du réemploi et 35 animations organisées
- 49 commandes dans le cadre de la livraison de produits frais locaux pour les agents
- 31 ateliers de sensibilisation à la biodiversité

Valorisation des espaces verts des lieux de travail départementaux

24 sites sont aujourd'hui engagés dans une démarche de valorisation de leurs espaces verts ou espaces extérieurs avec le Pôle qualité de vie au travail, avec un programme global pour 7 d'entre eux (plantations de haies ou d'arbres isolés, semis de prairies fleuries...) ou des actions plus ponctuelles (fabrication de nichoirs et de boules de graisses pour les oiseaux par les agents, création de lieux de détente...).

Livraison de produits locaux pour les agents : on déguste !

Le Département relance sa communication sur la livraison de produits locaux sur le site de l'Hôtel du Département.

Le 17 octobre, des producteurs de fruits, légumes, plantes aromatiques étaient présents pour faire découvrir leurs savoir-faire autour d'une dégustation proposant également des gourmandises produites par des artisans locaux : sirops, tisanes, gaufres, biscuits, pâtes à tartiner...



Réemploi et développement de la ressourcerie digitale

La semaine du réemploi est devenue un rendez-vous régulier en 2022 : deux nouvelles éditions se sont tenues en mars et octobre avec des ateliers, rencontres entre agents, usagers et acteurs de l'économie circulaire. L'occasion de réaliser des dons utiles !

Création d'une nouvelle version généraliste de la Ressourcerie en ligne plus ergonomique et sécurisée.

Un volet spécial « Accueil familial » est développé pour favoriser la réutilisation et la circulation du matériel, vêtements... acquis par les assistants familiaux pour l'accueil des enfants.

Perspectives 2023

- Développer l'accompagnement des sites pour l'amélioration de la biodiversité, avec notamment la plantation de 427 arbres et arbustes
- Étendre la Semaine du réemploi en mars 2023 à tous les Nordistes
- Poursuivre les démarches visant au réemploi, à la réutilisation, à la réparation des matériels et fournitures
- Faire vivre la Ressourcerie digitale en lui donnant une plus grande visibilité

Chiffres-clés en 2022

- 142 agents ambassadeurs Colibris
- Près de 3500 objectifs de développement durable dans les entretiens professionnels des agents
- 41 animations proposées par les Colibris lors des temps forts de l'Administration durable (ateliers DIY, zéro déchet, sorties vélo, nature...)
- Sensibilisation de 36 agents de l'action sociale au zéro déchet
- 4 séminaires des Colibris organisés
- 4 sessions « Fresque du Climat »

Ateliers « Fresque du climat »

4 sessions de « Fresque du climat » pour les pilotes de la démarche Administration durable, le collège des directeurs et directrices, les Colibris, et le comité de direction de la Direction des bâtiments.

Ces temps forts ont permis de poser les bases de connaissance, prendre conscience collectivement des enjeux et proposer des pistes d'action.

Étape suivante : former des Colibris à l'animation de sessions de Fresque du climat pour leurs collègues.

Le climat, et moi

Grâce aux échanges engagés entre les Shifters des Hauts-de-France et le Département, une conférence de sensibilisation Teach The Shift s'est tenue le 25 octobre 2022.

Un premier public d'agents testeurs a pu expérimenter ce format qui permet de vulgariser les fondamentaux du changement climatique, de décrire les principaux leviers d'actions et d'inviter à passer à l'action à titre individuel, en tant que salarié, citoyen ou organisation.



Zoom sur les challenges mobilités

Le Département a participé, au travers d'une équipe départementale, au challenge « Mai à vélo » en mai.

Durant la Semaine de la mobilité, 204 agents ont participé au challenge régional de la mobilité qui vise à utiliser des modes alternatifs à la voiture individuelle pour se rendre sur son lieu de travail. 2 défis ont également été organisés : la photo du mode de transport le plus original et les 3 meilleures propositions en faveur d'une mobilité durable.

Une cérémonie s'est tenue avec une remise de lots aux agents gagnants des 2 challenges et des 2 défis.

Perspectives 2023

- Former 450 agents à la fresque du climat
- Déployer les conférences Teach The Shift à tous les agents (sensibilisation aux enjeux de sobriété), et former des agents conférenciers
- Former 200 agents à l'éco-conduite
- Développer le réseau des colibris pour atteindre 200 agents volontaires
- Organiser un challenge « Ma Petite Planète »
- Lancer le 1er appel à projets « développement durable / qualité de vie au travail » auprès des services

Chiffres-clés en 2022

- Près de 100 actualités sur l'administration durable publiées
- Plus de 30 mails avec pour objet l'administration durable
- 2 grands temps forts Administration durable : semaine du réemploi et semaine Administration durable
- 1 accompagnement systématique de toutes les actions réalisées par l'Administration durable et leurs avancées

Deuxième édition de la Semaine de l'Administration durable

La semaine de l'Administration durable s'est déroulée en octobre 2022 sous le signe de la biodiversité.

Plus d'une quinzaine d'animations ont été proposées par différentes directions du Département et par les Colibris de l'Administration durable : visites de musée et d'expositions liées à la biodiversité, conception et réalisation d'une exposition sur les Espaces naturels vivants du Nord, ateliers biodiversité, sorties nature, trocs de plantes...

Accompagnement communication des actions réalisées par l'Administration durable

Actualités, mails à tous, écrans de veille PC, bandeaux Intranet, affiches, flyers, stickers... nombreux sont les supports créés et diffusés pour accompagner les actions réalisées dans le cadre des 10 engagements de l'Administration durable.

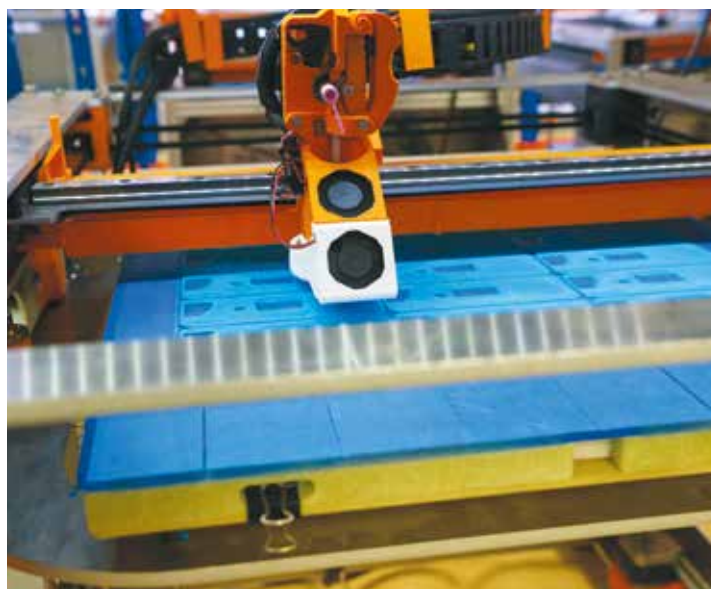
Pêle-mêle, on citera les communications pour : Semaine administration durable, Semaine du réemploi, Semaine de la mobilité, les Journées Optimistes, défis et éco-gestes Sneaky Cards, réseau des Colibris, Mai à vélo, Challenges Mobilités, fontaines à eau, dispositif « alerte fuites d'eau », expérimentation réseau des ambassadeurs LinkedIn, Défis Pass covoiturage, exposition photographique ENN, ateliers entretien vélo, atelier repair café, garage à vélo, livraison de produits locaux.

La Semaine du réemploi se déploie !

Carton plein pour la Semaine du réemploi qui a fait un retour remarqué en mars 2022. De multiples animations et collectes d'objets au profit d'associations partenaires du Département engagées au quotidien dans l'économie circulaire et solidaire ont été organisées par les Colibris et les services en charge de l'insertion par le travail.

Fort de l'engouement suscité, le Département a préfiguré en octobre 2022, l'ouverture de la Semaine du réemploi aux Nordistes. 3 sites ont mobilisé un solide partenariat pour cette phase test : Maisons Nord Solidarités de Lille- Fives, de Denain-Bouchain et de Denain-Lourches.

Au programme notamment : ateliers créatifs, visites de ressourceries, confection d'objets recyclés, exposition sur le développement durable, démonstration d'imprimante 3D, opérations de collecte (vêtements pour enfants, matériel de puériculture...) et marché gratuit.



Perspectives 2023

- Publier des éco-gestes mensuels sur la thématique de la sobriété (énergétique, impression, consommations...)
- Mettre en place le challenge « Ma petite planète »
- Créer un nouvel événement orienté mobilités durables
- Créer des communications spécifiques autour du nouveau siège central de l'administration « Nouveau Forum »

POLITIQUES PUBLIQUES

10 engagements

- 1 *Faire des collègues les démonstrateurs de la transition*
- 2 *Lutter contre les passoires énergétiques sur le territoire*
- 3 *Renforcer les politiques en faveur de la biodiversité et des puits de carbone*
- 4 *Favoriser la production alimentaire de proximité, de saison et de qualité*
- 5 *Mobiliser les habitants pour les rendre plus solidaires entre eux*
- 6 *Mobiliser les tiers-lieux dédiés à l'économie solidaire comme vecteur d'insertion*
- 7 *Favoriser les mobilités innovantes en milieu rural*
- 8 *Accompagner les acteurs du territoire pour mettre en place le zéro artificialisation nette*
- 9 *Aligner les subventions avec les objectifs de transition*
- 10 *Mettre en place un approvisionnement durable dans tous les restaurants collectifs d'ici 2025*

POLITIQUES PUBLIQUES

Chiffres-clés

- 1** *62 collèges engagés dans un Plan de déplacements d'établissements scolaires*
- 2** *3 M€ de subventions pour la sobriété et les économies d'énergie des Nordistes*
- 3** *13 443 arbres plantés sur les espaces naturels du Nord contribuant à la compensation carbone des émissions du Département depuis 2011 à hauteur de 8 700 teqCO2*
- 4** *Approvisionnement de plus de 26 000 Biocabas sur le territoire de la MEL et du Douaisis*
- 5** *Organisation de la 2ème édition de la Braderie aux livres et CD*
- 6** *289 allocataires RSA accompagnés dans des tiers-lieux d'économie circulaire*
- 7** *5 M€ d'investissement dans des projets cyclables*
- 8** *44 avis rendus sur les projets de documents d'urbanisme en tant que Personne publique associée*
- 9** *51 projets d'Aide départementale aux villages et bourgs bonifiés « Nord durable »*
- 10** *3,2 M€ d'achats locaux dans les collèges engagés dans la restauration durable et l'approvisionnement local*

1 Faire des collèges les démonstrateurs de la transition

Chiffres-clés en 2022

- 128 collèges labellisés « Ici je mange local », dont 6 ont reçu la distinction « bio »
- 80 collèges impliqués dans au moins une action de développement durable au titre du Projet éducatif départemental du collégien (pour une centaine d'actions réalisées)
- 65 collèges impliqués dans un Plan de déplacements d'établissements scolaires (PDES)
- 22 collèges engagés dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire
- 49 collèges engagés dans la démarche E3D (établissement en démarche de développement durable)
- 35 collèges tendent vers le zéro déchet
- 173 collèges mettent en œuvre une ou plusieurs actions de développement durable

Des services civiques « Ambassadeurs du développement durable » dans les collèges

Deux services civiques ont été accompagnés par la direction des Collèges pour une période de 6 mois. Leur mission principale, destinée uniquement aux collégiens, a été de concevoir un temps de sensibilisation (1h30) et 4 outils d'accompagnement des collèges autour des économies d'énergie et de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

8 collèges et environ 120 collégiens ont ainsi pu bénéficier de ce temps de sensibilisation et des quatre outils proposés par les services civiques :

- trois panneaux de sensibilisation : empreinte carbone, économie d'énergie et lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- un questionnaire sur les économies d'énergie ;
- un livret méthodologique pour la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire ;
- un éco-bulletin (les élèves notent le collège sur ses actions en matière de développement durable) a pu être également proposé aux collégiens en fonction de la volonté de l'établissement.

Une expérimentation très positive, saluée au niveau national avec la venue de la présidente de l'Agence des services civiques.

Des Plans de déplacements pour les collèges

Pour améliorer la qualité de l'air et pour faciliter l'accès aux études de jeunes des territoires ruraux, le Département participe à la généralisation des PDES des collèges du Nord.

En lien avec l'Education Nationale, l'ADEME, la DREAL, ATMO, le CREM-ADAV, les collèges mobilisés dans la démarche s'engagent dans la mise en œuvre d'un diagnostic de mobilité des élèves et personnels de l'établissement, d'une évaluation de l'accessibilité de celui-ci, d'un plan d'actions visant à proposer des solutions d'éco-mobilité (voies cyclables, matériels, lieux de parking, sensibilisation aux mobilités alternatives à la voiture...) et d'un bilan annuel.



À ce jour, 65 collèges sont engagés sur les territoires du Valenciennois, de l'Avesnois, du Cambrésis-Denaisis, du Douaisis et des Flandres.

Parallèlement, depuis mai 2022 et en cofinancement avec l'ADEME, des Plans de mobilité durable des collégiens (PMDC) sont déployés afin de définir des feuilles de route opérationnelle d'accessibilité douce des collèges du Nord. À horizon 2024, une cinquantaine de PMDC seront engagés.

Perspectives 2023

- Faire à nouveau appel à 2 nouveaux services civiques pour lutter contre le gaspillage alimentaire et accélérer les économies d'énergie dans les collèges
- Diffuser les « Sneaky cards » pour inciter aux pratiques écologiques vertueuses
- Poursuivre la sensibilisation des équipes de restauration et des gestionnaires de collèges notamment au travers des « Clubs des chefs » vers l'introduction de produits bio régionaux en restauration afin de se conformer à la loi Egalim
- Évaluer l'expérimentation de la distribution de 1500 serviettes en tissu sur un collège de Lambersart
- Doter de kits composés de carafes et de verres les salles dédiées aux agents départementaux dans les collèges (1 800 agents concernés)
- Lancer un appel à projets à destination des collèges afin d'amplifier leurs actions en faveur de la transition écologique

Lutter contre les passoires énergétiques sur le territoire

Chiffres-clés en 2022

- Dispositif NEHS (lutte contre la précarité énergétique) : 479 ménages aidés à hauteur 3 M€
- Dispositif Habitat rural : 3 opérations aidées à hauteur de 177 170 €
- Dispositif Etablissements Sociaux et Médicaux-Sociaux (ESMS) : 8,6 M€ de subventions aux travaux de sobriété et de performance énergétique
- Dispositif Partenord - convention 2018/2022 : financement de la réhabilitation de 1 220 logements à hauteur de 5,6 M€

Le Département agit auprès des établissements sociaux et médicaux sociaux

Le Département soutient les programmes d'économie d'énergie des établissements sociaux et médico-sociaux et notamment concernant les maisons de retraite médicalisées et leurs besoins de rafraichissement l'été.

En 2022, 8,6 M€ de subventions d'aide aux travaux des établissements sociaux et médico-sociaux ont permis à 11 projets de mettre en œuvre des solutions de sobriété et d'économies d'énergie.

Le Département agit auprès des ménages en précarité

Le dispositif Nord Équipement Habitat Solidarité (NEHS) vise à remédier ou prévenir la précarité énergétique et l'habitat indigne, sécuriser ou entretenir le bâti et améliorer la santé des occupants pour les logements du parc privé des Nordistes à faible revenu (jusqu'à 2 RSA maximum pour une personne seule).

Il s'adresse aux propriétaires occupants, bailleurs et locataires.

En 2022, 3 M€ de subventions départementales pour la sobriété et les économies d'énergie ont permis d'accompagner 479 ménages nordistes.



Le Département agit en soutenant le changement d'usage des habitats ruraux

Une aide aux propriétaires privés pour créer des logements en transformant d'anciens bâtiments à usage professionnel ou de logements vacants.

Au niveau de l'évaluation énergétique, le Diagnostic de performance énergétique (DPE) doit répondre aux objectifs de la classe D.

Un bonus « Nord Durable » jusqu'à 20 000 € peut être accordé si les objectifs suivants sont atteints :

- Répondre aux critères de la classe C ;
- utiliser des matériaux biosourcés et/ou d'énergie renouvelable.

Perspectives 2023

- Déployer le dispositif Habitat Rural par une politique de repérage du parc vacant potentiellement éligible
- Poursuivre le déploiement du dispositif NEHS en lien avec les préconisations du Plan départemental de l'habitat 2021-2027, accompagner un nombre de ménages encore plus important avec un budget porté à 3,2 M€.
- Mettre en œuvre la nouvelle convention Partenord Habitat à l'appui des orientations identifiées dans le Plan départemental de l'habitat

Renforcer les politiques en faveur de la biodiversité et des puits de carbone

Chiffres-clés en 2022

- Enveloppe annuelle de 500 000 € pour le dispositif de subventions « Plantation et renaturation »
- 38 000 arbres et arbustes plantés grâce au Département (plantations en cours pendant l'hiver 2022/2023)
- 13 443 arbres plantés sur les espaces naturels du Nord
- 3 410 ha d'espaces naturels gérés
- 80 ruches installées sur 15 sites départementaux (ENN, collèges, délaissés de voirie)

Une opération de coupe exemplaire sur le site ENN du Grand Marais à Bouchain

La coupe d'une peupleraie de 5 hectares arrivée à maturité a été réalisée avec l'ONF en 2022 sur le site du Grand Marais à Bouchain. Une partie du site sera laissée en régénération naturelle et une autre replantée en boisement diversifié.

Profitant de la situation en bord de canal, une opération exemplaire a été menée pour organiser l'évacuation des bois par voie d'eau (évitant ainsi une quarantaine de camions porteurs).

Développement des actions en faveur de la sterne sur les ENN

La sterne pierregarin est un oiseau migrateur qui niche en France sur le littoral ou les cours d'eau naturels tels que la Loire. Régulièrement observée à l'intérieur des terres, elle utilise des habitats de substitution tels que les toits de hutte.



Afin de faciliter sa reproduction, des radeaux flottants ont été installés en partenariat avec le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-pas de Calais (GON) sur les plans d'eau des ENN de Chabaud-Latour et du ValJoly. Ces installations fonctionnent très bien et celui du ValJoly a été colonisé dès son installation.

Implantation de haies le long des routes

Les plantations de haies et d'arbres se poursuivent chaque année sur les espaces naturels du Nord avec de nombreux chantiers participatifs.

C'est le cas de la plantation d'une haie dans la prairie Turenne sur le site du Terril Renard le long de la route départementale à Denain, pour créer un corridor biologique, protéger la prairie et valoriser le paysage du Valenciennois.

Au total ce sont 910 aubépines, prunelliers, églantiers, viorne obier, noisetier, agrémentés de 5 pommiers et 5 poiriers qui ont été plantés par les équipes du Département.

Ce chantier a été mené en partenariat entre les services en charge de la gestion des espaces naturels du Nord et de la voirie départementale avec l'aide des jeunes du collège de Denain.

Perspectives 2023

- Élaborer avec l'ONF un aménagement forestier multi-sites concernant 900 ha de forêt départementale relevant du régime forestier
- Poursuivre les plantations sur les ENN et sur les sites départementaux
- Poursuivre le développement de l'économie circulaire avec l'utilisation du bois des ENN
- Poursuivre les opérations de gestion en faveur des habitats et des espèces sur les ENN

Des infrastructures au cœur du développement durable

Chiffres-clés en 2022

- 4 500 kms de routes départementales
- 488 kms de bandes cyclables et 295 kms de pistes cyclables sur l'ensemble du département
- Zéro produit phytosanitaire utilisé pour l'entretien du réseau routier départemental
- 971 ouvrages d'art sous voie d'eau
- 125 ouvrages de gestion des eaux pluviales
- 2 000 m³ de déchets abandonnés le long des routes chaque année

Démarche RSE Voirie

La Direction de la voirie souhaite mieux évaluer ses pratiques en matière de développement durable au travers d'une démarche de Responsabilité sociale et environnementale, initiée en 2022.

La démarche RSE de la direction recherche à formaliser un plan d'actions en faveur du développement durable et à suivre l'évolution de ses pratiques au travers d'un référentiel élaboré en fonction des enjeux principaux de la direction :

- Enjeu 1 : Mobilité durable des Nordistes
- Enjeu 2 : Préservation des écosystèmes et des ressources naturelles
- Enjeu 3 : Développement humain des agents
- Enjeu 4 : Dynamisme économique et cohésion sociale des territoires
- Enjeu 5 : Gouvernance responsable et transparence.

Cette démarche est adossée à la Démarche qualité de la direction.

Politique de plantation des haies bocagères le long des routes départementales

En mai 2021, le Département a voté une délibération en faveur de la plantation de haies bocagères le long des routes départementales. Après une large concertation avec le monde agricole, les plantations ont démarré dès l'automne 2021. En 2022 dans le Cambrésis la plantation de 1 340 mètres linéaires de haies a été réalisée, tandis que dans l'Avesnois 10 km de haies ont été plantés.

Les haies jouent plusieurs intérêts : écologique, cynégétique, prévention des congères et des inondations. Sur les communes de Saint-Aubert et Saint-Vaast- en-Cambrésis, une haie de 600 mètres a pu être implantée, elle vient compléter les aménagements hydrauliques réalisés au niveau de la route départementale 45 afin de prévenir les inondations et les coulées de boue.



Aménagement d'une voie de type chaussidou à Templeuve-en-Pévèle

Le Département continue la mise en œuvre d'aménagements cyclables le long des routes départementales.

En terme d'illustration d'aménagement cyclable innovant, on peut citer l'aménagement de type chaussidou qui a été réalisé sur 1 km sur la commune du Templeuve.

Cet aménagement est une chaussée à voie centrale banalisée. Il s'agit d'une voie unique bidirectionnelle, sans sens de priorité, avec 2 accotements larges sur les côtés, où les vélos circulent. Les automobilistes roulent sur la voie centrale dont la largeur est insuffisante pour permettre les croisements. Dès qu'un véhicule arrive dans l'autre sens, les deux véhicules ralentissent, se déportent légèrement sur l'accotement pour se croiser, avant de se repositionner sur la voie centrale. En situation de croisement et en présence d'un vélo, la voiture attend derrière le vélo avant de reprendre sa place.

Perspectives 2023

- Poursuivre la plantation de haies bocagères le long des routes départementales (en particulier, sur l'arrondissement d'Avesnes, 14 km de haie devraient être plantés le long des RD sur les communes de Hon-Hergies, Leval, Noyelles, Pont-sur-Sambre, Vieux-Mesnil, Villers-Pol, Maroilles, Avesnes, Ruesnes et Jeanlain)
- Mettre en place un Plan de prévention du bruit dans l'environnement (en application de la directive européenne 2002/49/CE). Ce document concerne les infrastructures supportant un trafic supérieur à 3 millions véhicules par an. Il permet d'informer la population sur les zones particulièrement sensibles au bruit et de recenser les mesures qui pourraient être réalisées pour réduire la nuisance.

Favoriser la production alimentaire de proximité, de saison et de qualité

Chiffres-clés en 2022

- 3 490 km² dédiés à l'agriculture sur le territoire départemental et 142 km² en agriculture biologique (4 %)
- 5 766 exploitations agricoles recensées dans le Nord
- 417 fermes en bio
- Plus de 2 600 Biocabas distribués au 1er semestre 2022 pour plus de 280 foyers
- 20 structures relais (ex : CCAS) du Biocabas et 25 ateliers de sensibilisation à la cuisine et au « bien manger »

Aménagement de jardins collectifs dans le cadre du dispositif « Plantation et renaturation »

7 projets de création ou de réhabilitation de jardins collectifs (familiaux ou partagés) ont été subventionnés par le Département en 2022 pour un montant total de 421 957 €.

Ces projets permettent de développer une production alimentaire de proximité pour les habitants des communes concernées: Grande-Synthe, Arleux, Raillencourt-Sainte-Olle, Saint-Sylvestre-Cappel, Denain, Wambrechies et Erquinghem-le-Sec.



Développement du dispositif PANIERS

Le Département du Nord et Bio en Hauts-de-France ont initié depuis plusieurs années une action spécifique relative à l'accessibilité des produits issus de l'agriculture biologique aux publics en difficulté.

L'association travaille avec les centres sociaux et certaines structures d'insertion, dans l'objectif de sensibiliser ces publics à la consommation de fruits et de légumes de saison en utilisant le Biocabas comme outil. Récemment Bio en Hauts-de-France a mis en place un fonds de dotation (donations privées/publiques) spécifique pour financer encore plus de paniers et des ateliers cuisine.

Le dispositif est actuellement déployé sur le territoire de la MEL et du Douaisis. Il est voué à se développer sur d'autres territoires dans les prochaines années.

Perspectives 2023

- Promouvoir le dispositif « Plantation et renaturation » auprès des établissements médico-sociaux et poursuivre la réflexion avec les porteurs de projet initiée en 2022 : AFEJI, EPDSAE, MECS
- Poursuivre le développement du « bien manger » pour les personnes les plus fragiles (aides alimentaires et développement du dispositif PANIERS)
- Engager de nouvelles actions dans le cadre du Plan Bio 2023 – 2027
- Suivre les Projets alimentaires de territoires des EPCI et participer à la réflexion sur la précarité alimentaire

Mobiliser les habitants pour les rendre plus solidaires entre eux

Chiffres-clés en 2022

- Conseil Départemental des Jeunes du Nord : 6 commissions thématiques et des actions transversales
- 57% des formations proposées par la Médiathèque Départementale du Nord organisées sur les territoires, soit un potentiel de 480 personnes
- 2 ateliers «papiers recyclés» par le Cambrésis les 21 et 28 juillet
- 90 plants de légumes à la Villa Marguerite Yourcenar

Le mandat du Conseil Départemental des Jeunes du Nord sous le signe de Nord durable

En lien avec les enjeux d'une transition écologique et solidaire, l'assemblée des jeunes est répartie en 6 commissions :

- Égalité filles / garçons ;
- Environnement ;
- Alimentation / santé, bien-être ;
- Sport,
- Culture,
- Archéologie.

De nombreux projets permettent :

- D'apprendre à mieux décrypter les images, les stratégies publicitaires et les stéréotypes de genre ;
- De sensibiliser à la préservation du vivant ;
- De favoriser une consommation responsable ;
- De mieux connaître les métiers et compétences du Département.



La Médiathèque Départementale du Nord exemplaire en lien avec les territoires

Dans le cadre de l'accompagnement des partenaires, la Médiathèque Départementale du Nord met à disposition des ressources spécifiques sur la question du développement durable (prêts outils et expositions) et de l'écologie.

En matière de formation, les intervenants externes utilisent des transports propres (train), les formations sont organisées sur les territoires afin d'éviter les longs déplacements aux stagiaires qui covoiturent. Certaines formations se font en distanciel limitant ainsi le déplacement du formateur et des participants.

Organisation de la réunion générale de la MdN sur le thème de la transition écologique, challenge de marche en juin, mois du vélo, pose d'arceaux pour les vélos.

Organisation de la 2e édition de la braderie aux livres et CD.

Développement de la biodiversité et de l'autonomie alimentaire à la Villa Marguerite Yourcenar

En 2022, la Villa Marguerite Yourcenar située sur le Mont Noir a planté des légumes (salades, tomates, courgettes) et des herbes aromatiques dans le potager de la Villa : utilisation de légumes frais et cuisinés sur place pour les repas des autrices et auteurs en résidence d'écritures à la Villa Marguerite Yourcenar.

Par ailleurs, les déchets sont valorisés quotidiennement (épluchures de légumes, coquilles d'œufs..) en compost végétal et seront utilisés dans le potager de la Villa.

Perspectives 2023

- Journée de sensibilisation auprès des partenaires de la MDN sur la thématique des bibliothèques développement durable (septembre 2023).
- Installer des spots LED dans le parcours permanent du Musée de Flandre
- Agrandir d'un quart le potager de la Villa Marguerite Yourcenar

Mobiliser les tiers-lieux dédiés à l'économie solidaire comme vecteur d'insertion

Chiffres-clés en 2022

- 9 projets d'économie circulaire soutenus dans 6 arrondissements
- 59 allocataires ont bénéficié d'un coup de pouce de « La Cravate Solidaire »
- 34 allocataires du RSA ont pu être accompagnés aux métiers du réemploi grâce à l'action de recyclage du bois et de valorisation d'objets collectés en déchetterie
- 61 allocataires du RSA ont pu être accompagnés à l'utilisation de l'ordinateur

Ateliers Coup de pouce

Une action portée par l'association « La Cravate Solidaire » prépare les allocataires du RSA (ARSA) de la Métropole lilloise durant une séance de conseil en image aux entretiens d'embauche animée par des professionnels du recrutement.

À l'issue de l'accompagnement les bénéficiaires repartent avec une photo CV et une tenue vestimentaire professionnelle donnée par l'association. Les vêtements pour femmes et hommes (costumes, tailleurs, chaussures, vestes, chemises, pantalons, cravates et accessoires) sont collectés par La Cravate Solidaire auprès des entreprises et des particuliers.

Il s'agit d'une action financée dans le cadre de l'AAP Insertion à hauteur de 10 000 € pour 67 places.



Action de remise à l'emploi sur les métiers du réemploi des palettes et de la ressourcerie

L'atelier chantier d'insertion Vit'inser met en place en faveur des allocataires du RSA de la Métropole de Lille des mises en situation sur des métiers de recyclage du bois, réemploi d'objets et nettoyage écologique de véhicules.

Il s'agit d'une action financée dans le cadre de l'Appel à Projets Insertion à hauteur de 16 650 € pour 12 places.

Ateliers outil numérique pour l'inclusion socioprofessionnelle

L'offre de services numériques portée par la fondation Abbé Pierre Emmaüs Connect à destination des allocataires du RSA de la Métropole de Lille permet l'acquisition des compétences numériques.

Il s'agit d'une action financée dans le cadre de l'appel à projets Insertion au titre de l'année 2022 à hauteur de 15 000 € pour 200 places.

Perspectives 2023

→ L'appel à projets Insertion 2022-2025 portera 12 actions œuvrant dans l'économie circulaire pour un montant de 473 458 €

Favoriser les mobilités innovantes en milieu rural

Chiffres-clés en 2022

3^e appel à projets délibéré le 24 janvier 2022 :

- 18 projets accompagnés par le Département
- 485 303 € de subvention départementale pour un montant total de projets de 924 245 €

Schéma cyclable départemental :

- 5 millions € en 2022
- 2 002 km de réseaux point nœud
- 295 km de pistes cyclables et 488 km de bandes cyclables
- 692 km de boucles cyclo touristiques,
- 212 km de véloroutes jalonnées par le Département,
- 90 km de voies vertes.
- 1 km de chaussidou

Favoriser et accompagner les initiatives de mobilités durables et inclusives pour répondre aux besoins des territoires ruraux

L'appel à projets « Mobilités innovantes en milieu rural » vise à encourager les expérimentations et les innovations dans le domaine de la mobilité du quotidien, afin de :

- Favoriser les modes alternatifs à la voiture individuelle et/ou la mobilité inversée ;
- Permettre la mobilité pour tous au quotidien ;
- Favoriser les usages partagés de la voiture ;
- Déployer sur les territoires des solutions innovantes en faveur des modes doux ;
- Proposer des solutions innovantes de mobilité inversée ;
- Favoriser l'égalité femmes / hommes.

Il s'adresse aux communes, groupements de communes, Etablissements publics de coopération intercommunale et associations intervenant dans les champs de compétences du Département.

Favoriser les pratiques du vélo en investissant dans les aménagements cyclables

Avec l'actualisation du schéma cyclable départemental en décembre 2022, le Département donne une nouvelle impulsion à sa politique cyclable : nouveau service, dispositifs simplifiés et augmentation des investissements.

Le budget de la politique cyclable s'élève à 5 M€ en 2022 et va évoluer à 6,8 M€ en 2023. Il devrait s'établir de manière graduelle jusqu'à 2027 à une enveloppe budgétaire de 10 M€ par an.

Ces dépenses sont réalisées soit en maîtrise d'ouvrage départementale (pistes et bandes cyclables, réfection des voies vertes départementales, jalonnement des réseaux points nœuds, des boucles cyclotouristiques et des véloroutes portées par le Département), ou soit en soutien aux projets locaux à travers un appel à projet politique cyclable départementale spécifique.



Perspectives 2023

- Accompagner la 4^{ème} édition de la programmation de l'appel à projets "Mobilités innovantes en milieu rural"
- Lancer une 5^e édition de l'appel à projets « Mobilités innovantes en milieu rural »
- Poursuivre le copilotage avec la Région sur les plans d'actions de mobilités solidaires
- Poursuivre le partenariat avec le syndicat mixte Hauts de France Mobilités dans le cadre du développement de l'information mobilité des habitants des territoires ruraux au sein du Réseau France Service,
- Nouveau schéma cyclable départemental : accompagner plus fortement les schémas cyclables des intercommunalités en matière notamment d'aménagement sécuritaire et de véloroutes du réseau structurant départemental
- Lancer un appel à projet pour l'accompagnement de la politique cyclable départementale
- Poursuivre les aménagements

Accompagner les acteurs du territoire pour mettre en place le zéro artificialisation nette

Chiffres-clés en 2022

- 44 avis rendus sur les documents d'urbanisme (PLU et SCoT)
- 61 démarches d'élaboration / révision de PLU et ScOT en cours
- Instruction de 22 procédures d'aménagement commercial au titre de la participation à la CDAC

Zéro artificialisation nette

Le Département du Nord participe à l'élaboration des documents d'urbanisme, en tant que Personne Publique Associée :

- Présentation des objectifs Nord Durable ;
- Présentation du Zéro artificialisation nette (ZAN) ;
- Incitation à la densification des projets et à la réaffectation des friches.

Le Département instruit les projets d'aménagements commerciaux et participe aux Commissions départementales d'aménagement commercial.



La nouvelle convention avec Partenord Habitat 2023-2028

Une nouvelle convention délibérée le 12 décembre 2022 prévoit de nouveaux engagements forts entre le Département et son bailleur. Un objectif phare : développer l'offre de nouveaux logements en production neuve mais aussi en acquis-améliorés et en soutenant des opérations ambitieuses de requalifications de friches ou des restructurations lourdes hors ANRU. Un axe est également dédié au soutien des publics fragiles suivis par le Département.

Ce sont 27 M€ sur 6 ans qui seront dédiés à ce programme ambitieux de production de logements intégrant la sobriété foncière dans les objectifs de développement.

La Charte Agriculture et Urbanisme, un outil partenarial au profit d'une gestion économe de l'espace

Le Département du Nord a collaboré à la rédaction de la Charte Agriculture et Urbanisme, en partenariat avec l'État, la Chambre d'Agriculture du Nord – Pas-de-Calais, les Associations des Maires du Nord et des Maires Ruraux du Nord.

Celle-ci vise à apporter des conseils et des orientations aux partenaires, dès lors qu'une collectivité territoriale lance ou met en œuvre son document d'urbanisme. Cette vision partagée repose sur la connaissance des filières agricoles du département, les dispositions légales et réglementaires liées à la gestion économe de l'espace et les bonnes pratiques qui existent d'ores et déjà sur le territoire, entre les différents partenaires.

Ce document cadre des principes d'actions avec un jeu de 14 fiches techniques relatives à ces enjeux partagés pour une gestion économe de l'espace.

Perspectives 2023

- Continuer d'aborder le Zéro artificialisation nette dans les réunions de plans locaux d'urbanisme et de programmes locaux de l'habitat
- Valider au niveau politique le PAC et les perspectives de déploiement
- Mise en œuvre opérationnelle de l'observation des friches : mise à disposition de l'outil numérique, sensibilisation et communication sur la démarche, recensement des friches
- Poursuivre les rencontres BRIC59 « Bâtir le Réseau Ingénierie et Construction du Nord »

Aligner les subventions avec les objectifs de transition

Chiffres-clés en 2022

- 27 M€ d'Aide départementale aux villages et bourgs
- 20 % des projets ADVB bonifiés Nord durable
- 11 M€ d'investissements cyclables de 2020 à 2022

Soutien au développement territorial

Le Nord a consacré, en 2022, près de 27 M€ à ses aides à l'aménagement, à travers le dispositif d'Aide départementale aux villages et bourgs relatif à des projets d'investissement des communes de moins de 5 000 habitants.

Ce dispositif concerne des opérations de construction, de rénovation, d'entretien de mise en sécurité et/ou accessibilité, concernant de nombreux domaines (aménagement urbain, services à la population, culture, patrimoine, enseignement, tourisme, sport) et intégrant souvent des travaux d'économies d'énergie (chauffage, isolation, éclairage public).



Expérimentation de la bonification Nord Durable pour le dispositif l'Aide départementale aux villages et bourgs

Dans le cadre de l'appel à projets 2022 Aide départementale aux villages et bourgs (ADVB), le Département a mis en place une bonification sur les subventions attribuées aux projets répondant aux enjeux de sa politique de transition écologique Nord durable.

Le bonus Nord durable est un complément de financement aux projets d'aménagement du territoire considérés comme les plus durables. Il vise à :

- encourager et à récompenser les projets concourant à la transition écologique ;
- faire connaître et diffuser auprès des territoires des pratiques plus vertueuses à intégrer à leurs projets.

Dans le cadre de cette expérimentation, 51 projets, soit 20 % des projets ADVB, ont été bonifiés, pour un total de plus de 700 000€.

Perspectives 2023

- Plus de 50 M€ d'aides programmées pour 2023 pour les dispositifs d'Aide départementale aux villages et bourgs et Projets territoriaux structurants
- Élargissement de la mise en place de la bonification Nord durable au dispositif Projets territoriaux structurants

Mettre en place un approvisionnement durable dans tous les restaurants collectifs d'ici 2025

Chiffres-clés en 2022

- 128 collèges et 24 établissements sociaux médico-sociaux (ESMS) labellisés « Ici je mange local »
- 3 étoiles : 4 collèges
- 2 étoiles : 31 collèges et 10 ESMS
- 1 étoile : 93 collèges et 14 ESMS
- 3,2 millions d'euros d'achats locaux dans les collèges engagés dans la restauration durable et l'approvisionnement local



Encore plus de labellisés !

56 nouveaux lauréats (48 collèges et 8 ESMS) ont été mis à l'honneur lors de cette cérémonie, avec soit des établissements entrant au niveau 1 étoile, soit des changements de niveau.

Des chefs toujours plus motivés et impliqués !

Un beau challenge lancé en 2017 qui prend de l'ampleur aujourd'hui grâce à des chefs de cuisine et des équipes de restauration motivés et passionnés par leur métier.

De plus en plus mobilisés également sur les événements pour partager leur savoir-faire et les mettre à l'honneur.

Les chefs ont participé en 2022 au Salon international de l'agriculture, au challenge organisé par la Chambre d'Agriculture, au festival " Le goût en couleur " au MIN de Lomme.

Des EPCI qui rejoignent la dynamique partenariale !

Après l'engagement d'A PRO BIO en 2021, c'est au tour des EPCI de rejoindre la démarche « Ici je mange local ».



En 2022, la Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI), la Communauté de Communes des Hauts de Flandre (CCHF), le Parc naturel régional de l'Avesnois et ses 5 EPCI ont signé la convention pour rejoindre les partenaires du label et ainsi accompagner leurs communes pour l'obtention du label. Une dynamique partenariale qui s'étoffe et qui permet d'accompagner toujours plus d'établissements sur le territoire départemental !

Perspectives 2023

- Renforcer le développement du label « Ici je mange local » sur les territoires d'EPCI notamment dans le cadre de leurs Projets alimentaires territoriaux (PAT)
- Poursuivre la démarche d'accompagnement des établissements médicosociaux et plus particulièrement dans le secteur de l'enfance et du handicap.
- Expérimentation sur le don des restes alimentaires au sein des collèges.
- Réflexion d'actions à mettre en place en partenariat avec les PAT sur la précarité alimentaire.

Premier bilan annuel des actions du Plan de déplacements de l'administration 2022-2024

LE PLAN D' ACTIONS

Trois parties :

- 1** Les déplacements domicile-travail (favoriser les alternatives à la voiture individuelle).
Objectifs : < 50 % des déplacements en voiture individuelle ;
> 25 % en transports en commun, 15 % en modes doux
et 10 % de covoiturage
- 2** Les déplacements professionnels (les réduire et les rendre exemplaires)
Objectifs : baisse d'1/3 en kilomètres des déplacements à énergies fossiles
par rapport à 2019
- 3** L'animation, le suivi et l'évaluation du projet

→ Des leviers opérationnels pour favoriser les déplacements en transports en commun et en modes doux, en covoiturage, pour réduire les déplacements et accompagner le changement.

→ Chaque action implique un volet communication.

Déplacements domicile-travail (DT) : favoriser les alternatives à la voiture individuelle

LEVIERS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	INDICATEUR 22/11/22	OBJECTIFS PROPOSÉS POUR 2022-24
PROMOUVOIR L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN	Mieux communiquer sur les modalités de prise en charge par l'employeur des abonnements en TC	1 473 bénéficiaires	25 % des déplacements DT en 2024 soit 2 000 agents
	Étudier l'augmentation de l'incitation financière pour les utilisateurs de TC	Remboursement à hauteur de 50 % 1 473 bénéficiaires	Augmenter le taux de remboursement des TC pour atteindre 25 % des déplacements DT en TC
FAVORISER LE COVOITURAGE	Réserver des places de stationnement spécifiques aux covoitureurs sur tous les parkings départementaux	7 places de covoiturage en central	Au moins une place de covoiturage par parking des principaux sites en territoire
	Contribuer à mailler le territoire d'un réseau d'aires de covoiturage	5% de covoiturage dans la chaîne de déplacements selon enquête mobilité	10 % covoiturage dans la chaîne de déplacement en 2024
	Communiquer sur la localisation des aires de covoiturage et sur l'utilisation des plateformes ou appli de covoiturage (PassPass covoiturage)	12 agents demandeurs du FMD en 2021	10 % covoiturage dans la chaîne de déplacement en 2024
	Organiser des animations avec PassPass covoiturage à destination des agents	2 animations prévues pendant la semaine de la mobilité	2 animations par an
FAVORISER L'UTILISATION DES MODES DOUX POUR LES TRAJETS DE - DE 5 KM	Étudier l'augmentation de l'incitation financière pour le Forfait mobilités durables (FMD)	259 bénéficiaires cyclistes du FMD	Un FMD plus important pour viser 15 % des déplacements en modes doux
	Aides financières pour les cyclistes	58 agents aidés	Accompagnement du COS (Aide à l'achat / Prêt)
	Aides financières pour les cyclistes	58 agents aidés	Accompagnement du COS (Aide à l'achat / Prêt) 15 % de déplacements en mode doux pour les trajets < 5 km (potentiellement 66,3 t eqCO2 évitées/an)
	Poursuivre la création de places de stationnement vélos dans les bâtiments départementaux	14 parkings vélos / 214 places depuis 2020	Parkings vélos dans tous les bâtiments dont le besoin est avéré
	Développer le nombre de places de vestiaires / douches dans les bâtiments départementaux de plus de 250 agents	Douches et vestiaires à l'HDD	Mise à disposition de vestiaires-douches dans les bâtiments de plus de 250 agents, notamment le Nouveau Forum
RÉDUIRE LES DÉPLACEMENTS PAR LE TRAVAIL À DISTANCE	Contribuer à mailler le territoire d'un réseau d'espaces de coworking via la politique d'aménagement du territoire	4 507 télétravailleurs (75 % des agents éligibles)	Possibilité de télétravailler au gré de ses déplacements et réunions
	Mettre en place un dispositif télétravail en cas d'épisodes de pollution	4 507 télétravailleurs / pas d'incitation au télétravail lors des épisodes de pollution	Réduire de 15 % les déplacements DT en cas d'épisodes de pollution (potentiellement 310 teqCO2/ évitées/an)

Réduire les déplacements professionnels et les rendre exemplaires

LEVIERS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	INDICATEUR 22/11/22	OBJECTIFS PROPOSÉS POUR 2022-24
RÉDUIRE LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS	Continuer à déployer la visio dans les salles de réunion	122 kits visio	Continuer à déployer les kits
	Améliorer les informations présentes sur l'intranet concernant les alternatives à la voiture individuelle	Une rubrique 100 % durable	Trouver rapidement et efficacement toutes les informations utiles
ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT AVEC LA MISE EN PLACE DES PROJETS DE SERVICE	Accompagner la mise en place de projets de service écoresponsables avec un volet déplacement	Accompagnement de 14 collectifs 100% durable	Accompagner le changement via un outil de management
FAVORISER LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS EN TRANSPORTS COLLECTIFS	Déploiement des cartes PassPass dans les services demandeurs	88 cartes PassPass et 20 bornes de recharge	Au moins une carte pour les services demandeurs
	Communiquer sur la facilité de réservation des TC	- 1,25 % de km (flotte véhicules départementaux) par rapport à 2019	Favoriser le report modal de la voiture individuelle vers les transports collectifs par une communication ciblée sur les agents qui se déplacent le plus
FAVORISER LE COVOITURAGE EN INTERNE ET INTER-ADMINISTRATIF	Privilégier l'utilisation des plateformes ou appli de covoiturage	286 agents inscrits	Développer la fonctionnalité de la réservation afin de favoriser le covoiturage et de mutualiser les déplacements
	Développer la fonctionnalité covoiturage de la procédure de réservation d'un véhicule AUTO DISPO du pool départemental	Quelques demandes de réservation de véhicule en covoiturage	8 % des déplacements professionnels en covoiturage (potentiellement 160 t eqCO2 évitées/an)
	Transformer l'outil de réservation AUTO DISPO en MOBI DISPO	Néant	Inciter les agents à réserver les vélos via le logiciel de réservation

Réduire les déplacements professionnels et les rendre exemplaires

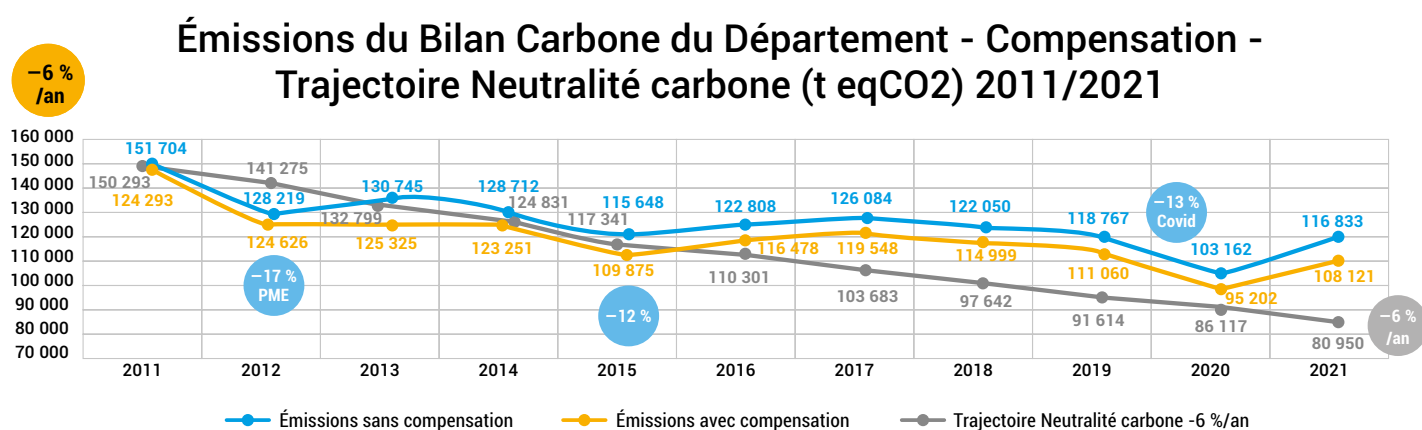
LEVIERS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	INDICATEUR 22/11/22	OBJECTIFS PROPOSÉS POUR 2022-24
FAVORISER LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS DE COURTE DISTANCE EN VÉLO ET MODES DOUX	Communiquer sur la praticité d'utilisation des modes doux et la facilité de réservation d'un vélo	130 vélos de service et 11 vélos électriques	Favoriser le report modal du véhicule individuel vers les modes doux
	Développer la fonctionnalité d'AUTODISPO concernant la réservation d'un vélo de service en central	Très peu de réservations	1 % des déplacements pro avec vélos du pool
	Poursuivre l'achat de vélos électriques et expérimenter l'acquisition de trottinettes électriques	11 vélos électriques	1 vélo électrique et 1 trottinette électrique dans chaque pool
RENDRE LE PARC DE VÉHICULE MOINS ÉMETTEUR DE GAZ À EFFET DE SERRE ET DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES	Privilégier l'achat ou la location de véhicules moins émetteur de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques	40 % du parc en diesel 8,5 % du parc (66 véhicules électriques et hybrides) 5 VE en commande	30 % maximum du parc en diesel
	Réduire le nombre de véhicules du parc	- 117 véhicules depuis 2017	- 50 véhicules d'ici 2023 - 25 véhicules/an, soit 137,5 t eqCO2 évitées/an)
	Conforter les pools en territoire et sensibiliser à leur utilisation	3 pools en territoire	Mutualiser les véhicules, conforter les pools
	Poursuivre l'installation de bornes électriques	11 bornes électriques	7 nouvelles bornes d'ici 2023, et au moins une borne par parking départemental en 2024
RENDRE L'USAGE PROFESSIONNEL DE LA VOITURE MOINS ÉMETTEUR DE GAZ À EFFET DE SERRE	Former à l'éco-conduite et à la conduite en sécurité avec e-learning	117 agent et 8 chauffeurs ASE formés	Former 200 agents d'ici 2022 10 % des agents d'ici 2024 (potentiellement 0,273 t eqCO2 évitées/an)
	Former les agents à la conduite des véhicules électriques	Une cinquantaine d'agents formés	Inciter les agents à utiliser les véhicules électriques
LIMITER LES DÉPLACEMENTS EN AVION LORS DES DÉPLACEMENTS NATIONAUX	Réduire les vols nationaux en avion par l'usage du train	En 2021, 100 600 km / 84 % par vols nationaux	Baisser d'1/3 en k les déplacements à énergies fossiles

Animation, suivi et évaluation du PDA

LEVIERS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	INDICATEUR 22/11/22	OBJECTIFS PROPOSÉS POUR 2022-24
ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT ET LA MISE EN PLACE DU PLAN DE DÉPLACEMENTS D'ADMINISTRATION 2022-2024	Mettre en place une gouvernance spécifique au PDA	1 bilan annuel réalisé et 1 comité de pilotage en septembre	2 Comités de pilotage par an et 1 bilan annuel
	Compléter les missions de l'observatoire des territoires par un volet déplacements	Volet déplacements complété en partie	1 rapport annuel de suivi et d'évaluation du PDA
	Poursuivre le groupe de travail inter-collectivités concernant la mise en place des PDA	2 réunions covoiturage avec d'autres collectivités et Hauts de France mobilités	Partage des diagnostics et actions

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2021

Depuis 2011, le Département réalise son bilan carbone sur son patrimoine, ses activités et ses déplacements domicile-travail. Cet outil de pilotage permet de connaître les ordres de grandeur des émissions départementales et d'agir pour atteindre les objectifs fixés. Un des trois objectifs principaux de Nord durable est d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2040. Les résultats 2011/2021 du bilan carbone permettent de se rapprocher de cette trajectoire (- 6 %/an), même si le chantier pour décarboner l'administration reste immense.



En 2021, les émissions départementales (avec compensation carbone de 8 712 teqCO₂ des politiques de Plantations-Renaturation) s'élèvent à 108 121 teqCO₂, soit l'équivalent d'une ville de près de 11 000 habitants.

Par ses actions, le Département a permis une baisse moyenne de ses émissions de CO₂ de près de 29 % par rapport à 2011. Cette baisse permet de placer le Département sur la trajectoire de l'Accord de Paris de 2015 et de la neutralité carbone d'ici 2050 avec, comme objectif intermédiaire une baisse de 45 % de réduction des émissions d'ici 2030 (Stratégie Nationale Bas Carbone).

L'objectif Nord durable, propre au Département, d'atteindre la neutralité carbone dès 2040 nécessite un rattrapage à court terme puisqu'il existe en 2021 un écart de 25 % entre les émissions départementales et la trajectoire neutralité carbone en 2040 (courbe grise) qui se situe à 80 950 teqCO₂ pour l'année 2022. Cette différence de 27 000 teqCO₂ représente les émissions du chauffage au gaz des bâtiments départementaux de 2021. Cet objectif peut être atteint par la mise en place à court terme d'une stratégie de décarbonation basée sur le zéro fossile (bâtiments et déplacements), la sobriété et la compensation carbone par plantation.

Retrouvez tous les engagements
du Département sur :

durable.lenord.fr



CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunion du 23 janvier 2023

OBJET : Rapport 2023 sur la situation du Département en matière de développement durable - année de référence 2022

La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant Engagement national pour l'environnement, dite Loi Grenelle 2, a introduit pour les Conseils départementaux l'obligation de présenter un rapport annuel sur leur situation en matière de développement durable.

Celui-ci est présenté lors de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB), car il constitue un outil d'aide à la décision, permettant d'éclairer les orientations stratégiques et budgétaires de la collectivité. Il vise à répondre aux cinq finalités du développement durable énoncées à l'Article 1^{er} du Code de l'environnement (L.110-1) :

1. la lutte contre les dérèglements climatiques ;
2. la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
3. la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
4. l'épanouissement de tous les êtres humains ;
5. une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Ce rapport annuel sur la situation en matière de développement durable couvre les champs des politiques tournées vers les territoires et les habitants, le fonctionnement interne du Département du Nord, ainsi que les principes de gouvernance mis en place.

Au vu des données scientifiques récentes, particulièrement préoccupantes sur l'évolution du climat, sur l'érosion de la biodiversité et des sérieuses menaces que font peser ces perspectives pour la prospérité, la stabilité et la sécurité à l'échelle mondiale et locale, le Département du Nord a renforcé sa stratégie de transition écologique et solidaire en adoptant, le 18 novembre 2019, une délibération cadre pour un Nord durable.

En sa qualité de chef de file des solidarités territoriales et humaines, le Département a souhaité modifier ses propres pratiques et parallèlement impulser, faciliter et encourager la mobilisation de l'ensemble des acteurs (agents, collectivités, citoyens, partenaires associatifs et entreprises) et leur transition vers des pratiques écologiques et solidaires et ainsi apporter une contribution à la définition d'un avenir durable pour les territoires du Nord.

Concrétisation de l'ambition inscrite dans la délibération cadre, le Conseil départemental a voté, le 28 septembre 2020, le plan « Nord Durable » qui décline en 59 actions les 20 engagements adoptés en 2019 en matière d'Administration durable et de politiques publiques départementales.

Le volet « mobilités durables » a également été renforcé grâce aux objectifs et mesures votés le 30 mai 2022, dans le cadre du Plan de Déplacements de l'Administration 2022-2024 autour de trois axes :

- les déplacements domicile-travail (favoriser les alternatives à la voiture individuelle) ;
- les déplacements professionnels (les réduire et les rendre exemplaires) ;
- l'animation, le suivi et l'évaluation du projet.

La 12^{ème} édition du rapport annuel de développement durable présente :

- le bilan de la situation de la collectivité au regard du développement durable à travers des actions menées en 2022, aussi bien en interne avec l'Administration durable qu'en externe avec les Politiques Publiques ;
- les perspectives que le Département envisage en 2023 en faveur de la transition écologique et solidaire « Nord Durable ».

Il s'agit de sa 3^{ème} version annuelle depuis l'adoption de la stratégie « Nord Durable » et de sa 1^{ère} présentation depuis l'actualisation du Plan de Déplacements d'Administration (PDA) 2022-2024.

Ces actions illustrent la capacité du Département à construire, au plus près des besoins et attentes des Nordistes et des territoires, un Nord prenant toute sa part dans la nécessaire transition écologique et solidaire.

Je propose au Conseil départemental :

- de prendre acte de la présentation du rapport annuel 2023 sur la situation en matière de développement durable du Département du Nord - année de référence 2022.

Christian POIRET
Président du Département du Nord